

Livret scolaire pour l'examen du baccalauréat général, technologique et LSL

Circulaire n° 2023-005 du 3 janvier 2023 relative à la publication :

- **de modifications du livret scolaire pour l'examen du baccalauréat général et technologique**
- **de fiches d'accompagnement du LSL**

Doyen des Inspecteurs d'académie-Inspecteurs pédagogiques régionaux

Affaire suivie par : Charles NAÏM

Tél : 01 57 02 68 47

Mél : ce.buripr@ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

Nous attirons votre attention sur les modifications apportées au livret scolaire pour l'examen du baccalauréat général et technologique (arrêté du 9/11/ 2022, paru au B.O.E.N n°46 du 8 décembre 2022)

Par ailleurs, des fiches pratiques sur le LSL ont été déposées sur le parcours M@gistère « le lycée change » à destination des chefs d'établissement.

Elles abordent les thématiques suivantes :

- Enseignement de mathématiques spécifique (1ère)
- BFI (1ère en 2022/2023, puis terminale)
- Compétences en langues vivantes permettant la délivrance de l'attestation de langues vivantes.
- DNL et section linguistiques
- Saisie des notes EMC (pas d'évolution, mais des recommandations de saisie)
- Mobilité scolaire et internationale (1ère)
- Options en voie technologique
- Professeur référent
- Spécialités SI et de la série STMG

Pour accéder à ces fiches, il convient de se connecter à l'adresse :

<https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=1557>

Charles NAÏM
Doyen des IA-IPR